

Tunisie : premier pays arabe en termes de flux financiers illicites

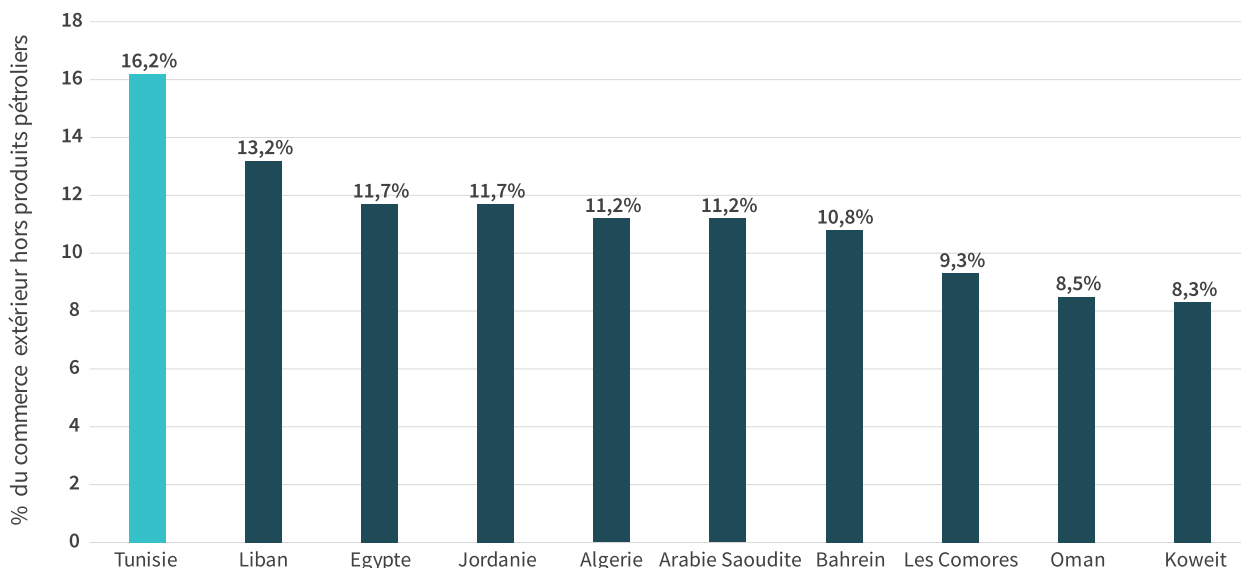
Key highlights :

- Les flux financiers illicites sous forme de fausse facturation représentent 16,2 % du commerce extérieur de la Tunisie hors produits pétroliers.
- Les machines sont le produit le plus sujet à la fausse facturation dans le monde arabe.
- La lutte contre les flux financiers illicite devrait être une priorité.

ITitre: Flux financiers illicites (fausse facturation) dans le monde arabe entre 2008 et 2015

Auteur : Observatoire Tunisien de l'Economie

Sources : ESCWA, UNECA



Réduire les flux financiers illicites d'ici 2030 fait partie à présent des Objectifs de Développement Durable adoptés par les Nations Unies (Objectif 16.4). Dans ce cadre, l'agence régionale de l'ONU focalisée sur le monde arabe, ESCWA, a publié en Mai 2018 une étude sur les flux financiers illicites dans le monde arabe. Alors qu'une partie des flux financiers illicites procède du crime organisé et est difficilement mesurable, une majorité des flux financiers illicites mesurables procèdent d'un système de fausse facturation au niveau du commerce extérieur de chaque pays. Afin de ne pas biaiser la comparaison, les chiffres sont présentés en pourcentage du commerce extérieur hors produits pétroliers.

Ainsi, selon l'ESCWA, la Tunisie arrive de loin en tête des pays arabes en termes de flux financiers illicites qui représentent 16,2 % de son commerce extérieur hors produits pétroliers en cumulé entre 2008 et 2015. Le Liban arrive second avec 13,2 % de son commerce extérieur, suivi par l'Egypte, la Jordanie, l'Algérie et l'Arabie Saoudite entre 11 et 12% de leur commerce extérieur hors produits pétroliers. Par produit, ce sont les machines (code HS 84) qui font l'objet des plus importantes fausses facturations dans le monde arabe. Cela recoupe l'étude réalisée par le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites de l'UNECA qui indiquait que 70,9 % des fausses facturations de machines (code HS 84) sur le continent africain provenaient uniquement du Maroc et de la Tunisie.

La lutte contre les flux financiers illicites, particulièrement les fausses facturations du commerce extérieur, permettra ainsi à la Tunisie de réduire sa dépendance aux prêts extérieurs et leurs conditionnalités. Le classement de la Tunisie en tête des pays arabes en termes de flux financiers illicites devrait porter la lutte contre ce fléau en priorité absolue du gouvernement.